

## Projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du grand canal du Havre

### Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence et à cette occasion je tiens à vous souhaiter au nom de tous les membres de la CPDP une bonne et heureuse année 2010.

Sur les 14 réunions publiques prévues dans le cadre du débat sur le projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du Grand Canal du Havre, 10 ont été conduites à leur terme et 4 s'offrent encore aux échanges entre participants et Maître d'Ouvrage.

En plus de ces rencontres, organisées en différents points de l'estuaire, de nombreuses contributions ont également nourri le débat : ainsi ont été reçus 19 Cahiers d'Acteur, près de 200 questions auxquelles il a été répondu dans une limite de 81% à la date du 7 janvier 2010, et l'on attend du Maître d'Ouvrage le dépôt de plusieurs notes complémentaires destinées à éclairer plus encore certains aspects techniques (Ecluses de Tancarville, dénivellation des ponts).

Chaque réunion a accueilli de 65 à 140 voire 150 participants. Les plus récentes ont permis à la faveur de trois réunions généralistes, d'approfondir certains aspects du projet comme certaines approches propres aux territoires et communes d'accueil : les impacts environnementaux, la pêche, les relations avec le Port de Rouen, les écluses de Tancarville... Deux réunions thématiques ont permis d'approfondir la place du Port dans le développement économique et la cohabitation des hommes et des activités dans l'estuaire. Les témoignages d'acteurs ou d'utilisateurs ont complété les avis exprimés par les représentants des milieux environnementalistes, élargissant ainsi le champ des questions abordées dans le cadre du débat.

Merci donc à tous les intervenants dans la salle comme à la tribune : la diversité des informations données comme l'expression des différents points de vue ont enrichi le débat et apporté des éléments d'appréciation au Maître d'Ouvrage.

Dialogue constructif, le débat a ouvert et ouvre de nouvelles pistes de réflexion, il favorise la présentation de solutions diversifiées, il encourage l'émergence de nouvelles propositions en même temps qu'il enrichit la connaissance du dossier lui-même comme des territoires concernés.

Les prochaines réunions offrent la possibilité d'approfondir les thèmes suivants : quels aménagements pour quelle Nature dans l'estuaire, quels impacts pour chaque variante de tracé.

La réunion de clôture, le 4 février 2010, devant permettre à la fois d'engager d'ultimes échanges et d'évoquer la préparation des synthèses issues des interventions enregistrées dans le cadre du débat public. Vous êtes attendus nombreux à ces réunions.

**Claude GUILLERME**



### Sommaire

- **Edito** p.1
- **Au cœur du débat public** p.2
- **Les suites du débat...** p.3
- **Micro-trottoir** p.3
- **Informations pratiques** p.4
  - Les dates des réunions publiques
  - Le débat public en chiffres
  - Vous avez jusqu'au 7 février pour vous exprimer !

## Au cœur du débat public

Après 10 réunions publiques, le débat sur le projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du grand canal du Havre est entré dans une phase particulièrement active qui se concrétise par l'expression de positions plus ou moins tranchées. A cet égard la présentation de 19 cahiers d'acteur comme l'élaboration de près de 200 réponses à des questions posées témoignent bien de l'intérêt que les projets en cause suscitent. En trois mois, beaucoup d'arguments ont été échangés. Des éclairages complémentaires ont été également apportés. Tout ce travail de confrontation des avis, les suggestions avancées, les points de vue exprimés ont été autant d'apport à la richesse du débat.

### Retour sur les dernières réunions publiques de 2009

Avec 6 réunions, novembre et décembre 2009 ont été particulièrement intenses pour le débat. Ces réunions ont permis d'aborder le projet du Maître d'Ouvrage dans sa globalité – lors des réunions généralistes – et de traiter trois thèmes importants : celui de l'eau et de sa gestion dans l'estuaire d'abord, puis la place du Port dans le développement économique et, enfin, la cohabitation des hommes et des activités dans l'estuaire. Elles ont été l'occasion pour chaque acteur, représentant des entreprises, des agriculteurs, des chasseurs et des pêcheurs, mais aussi des mouvements environnementaux de mettre en évidence leurs points de vue sur le projet et d'exprimer leurs propres intérêts.

Ainsi le projet soumis au débat peut apparaître comme « *essentiel pour le développement économique du Havre* » pour les uns, et comme « *un non sens environnemental* » pour les autres. Les avis restent donc fortement partagés.



Le débat n'est pas pour autant une « guerre de position ». L'attitude de plusieurs acteurs, notamment les usagers de la plaine alluviale, semble dénoter le souhait de travailler avec le Maître d'Ouvrage pour élaborer une solution consensuelle. Si, pour plusieurs acteurs, le projet n'est pas forcément acceptable en l'état, le dialogue doit rester ouvert. Ainsi, plusieurs interventions ont apporté de réels éléments à la réflexion de tous :

- L'importance de réfléchir ensemble au décroisement des zones sur la plaine alluviale.
- La question cruciale de la circulation de l'eau dans la plaine a été plusieurs fois évoquée car elle est essentielle tant sur le plan écologique que pour les activités agricoles, de pêche et de chasse. Ainsi la remise en fonction des siphons permettant de rétablir une circulation nord/sud de l'eau, l'alimentation des filandres et les effets du contre canal sur la gestion de l'eau dans l'estuaire ont été longuement abordés.
- La diminution des surfaces prairiales, inhérente au projet, amène les agriculteurs à sensibiliser les parties

prenantes à la perte de revenu qu'elle entraîne. Cette dernière, selon eux, doit être prise en compte dans l'élaboration du projet.

- L'emploi dans la zone portuaire et la réserve foncière du GPMH sont également au cœur de ce débat.

Par conséquent, il faut saluer la volonté de plusieurs acteurs du débat de dépasser les prises de position trop tranchées et de s'engager dans une approche globale des problèmes d'aménagement de la plaine alluviale et de gestion des espaces naturels, tout en prenant en compte le plus largement possible les intérêts des uns et autres et les interactions entre les différents acteurs. En s'ouvrant à un certain pragmatisme le débat prend une autre dimension.

### Un dialogue ouvert et constructif

En donnant l'opportunité à tous d'exprimer publiquement leur analyse des impacts potentiels du projet du GPMH tant sur le plan environnemental, économique ou social, le débat public permet de favoriser l'émergence de pistes de réflexions nouvelles. C'est ainsi que lors de la réunion du 9 décembre, un intervenant au débat a avancé la suggestion d'étendre la ZIP à un endroit autre que celui primitivement imaginé. Piste peut-être intéressante, à approfondir ; l'idée rejoint d'autres suggestions qui éclaireront le Maître d'Ouvrage dans sa recherche des solutions les plus acceptables.

La suite du débat public permettra certainement aux différents acteurs de partager leurs avis sur cette idée, en complément des éléments qu'ils ne manqueront pas d'apporter sur les impacts de chaque tracé proposé par le GPMH.

Nous sommes donc bel et bien au cœur du débat.



Le débat public sur le Projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du grand canal du Havre sera clos le **7 février 2010**.

De ce fait, à compter du 8 février, plus aucun contact ne sera possible avec la CPDP. Les bureaux de la CPDP au Havre seront également fermés au public.

**L'interactivité du site Internet de la CPDP sera déconnectée, mais le site restera consultable un an après la clôture du débat, soit jusqu'en février 2011.**

Dès la clôture du débat, le Président de la CNDP dresse un bilan du débat public et la CPDP rédige un compte rendu. Ces deux documents sont publiés **dans un délai maximum de deux mois** et rendus publics au cours d'une conférence de presse. La Commission ne rend pas d'avis et n'émet pas de recommandation. Le compte rendu a pour seule vocation de rapporter la teneur du débat et faire ressortir les éléments qui s'en dégagent.

Après la publication du compte rendu et du bilan, le Maître d'Ouvrage dispose d'un **délai maximum de trois mois** pour indiquer la suite qu'il donne à son projet : le poursuivre, l'amender ou l'abandonner. Dans tous les cas, le Maître d'Ouvrage devra expliquer sa décision au regard du compte rendu du débat public.

[www.debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org](http://www.debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org)

## Micro-trottoir



**Richard Masson**

Honfleur - 26/11/09

*Le débat est très intéressant. Le Port semble très ouvert et cherche à trouver un consensus entre écologie et économie. Malheureusement, les écologistes sont encore figés dans leur position et ne saisissent pas l'opportunité qui leur est offerte.*



**Danielle Petel**

Le Havre - 16/12/09

*Ce sont toujours les mêmes causes que l'on défend. Le Port doit avancer. Le Havre doit créer des emplois et s'ouvrir au transport fluvial. Or, on n'avance pas dans ce débat à cause des écologistes. On essaie de nous faire revenir au Moyen Age. Il faut penser à nos enfants. Ce projet est une opportunité de créer des emplois, il faut foncer. J'attends du débat plus d'avis divers, et pas seulement entendre toujours les mêmes opposants.*



**Sylvie Romain**

Le Havre - 09/12/09

*Un débat intéressant. Ce soir plus d'échanges, des réponses ont été apportées. Je note une progression dans le débat public. J'attends des informations et veux voir si le débat public va modifier le projet du Port ou pas. Je ne suis pas sûr que le projet ne soit pas déjà bouclé.*



**Jean-Michel Lair**

Le Havre - 16/12/09

*Le sujet de l'agriculture n'est pas assez mis en avant. On a l'impression dans ce débat que nous, les agriculteurs, n'existons pas, notre situation n'est pas assez prise en compte. Avec ce projet, nous allons perdre nos DPU\*, de quoi allons-nous vivre ? On a toujours visé une politique industrielle au détriment de l'agriculture. Nous attendons d'être plus écoutés et mieux pris en compte.*



**Patrice Gruel**

Tancarville - 01/12/09

*Le canal ne nous dérange pas tellement, c'est l'axe de communication qui est un vrai problème. Il y a un réel danger, et davantage si on double le trafic de camion. Un début de réponse a été apporté, la discussion doit continuer.*



**Lydie Adophe**

Tancarville - 01/12/09

*Nous avons été informés en amont par la Maire par des réunions d'information. J'habite sur la Départementale 982, je suis donc venue pour avoir une réponse par rapport à l'évolution du trafic routier. Le problème semble avoir été noté mais je n'ai pas eu de réponse concrète.*

## Entendus

*Les réactions ont besoin de s'enrichir mutuellement. Le port donne vraiment l'impression de vouloir faire avancer les choses. Il n'y a pas de schéma défini à l'avance, ça fait plaisir de sentir que nous sommes en démocratie.*

26/11/09

*Les éléments techniques sont abordés de façon pédagogique et sont très accessibles pour tous dans la salle. J'ai appris beaucoup de choses ce soir.*

01/12/09

*C'est ma première réunion publique. Le débat est très bien organisé, j'ai apprécié le temps d'intervention donné au public.*

01/12/09

*La réunion était très enrichissante, très intéressante. C'est bien, c'est un débat d'idées, les gens sont très courtois, il n'y a pas de brutalité.*

17/11/09

\* DPU : Droit à Paiement Unique

## Dernière minute - Dernière minute - Dernière

En raison des conditions météorologiques actuelles, la CPDP a décidé de mettre un bus à la disposition du public du Havre et de ses environs pour se rendre à la réunion de proximité de Beuzeville. Départ le 20 janvier à 18h15 gare routière du Havre, retour même lieu à l'issue de la réunion.

Accès au bus libre - 49 places - sans réservation préalable.

## Attention

La réunion du 4 février 2010  
aura lieu au **Docks Café**  
quai de la réunion au Havre

(et non comme annoncé au  
Docks Océane)

## Les dernières réunions

- Mercredi 20 janvier 2010 • 19h • **Réunion généraliste**  
Beuzeville (27210), La Halle au Blé, rue Louis Pasteur  
Service de bus organisé depuis Le Havre
- Jeudi 28 janvier 2010 • 19h • **Thématique : Quels impacts pour chaque variante de tracé ?**  
Gonfreville l'Orcher, Salle Arthur Fleury, rue Maurice Thores
- Jeudi 4 février 2010 • 19h • **Réunion de clôture**  
Le Havre, Docks Café, quai de la Réunion

## Le débat public en chiffres

(au 07 janvier 2010) :

**1 038** personnes présentes aux 10 réunions tenues    **17** avis exprimés  
**198** abonnements aux documents du débat    **19** cahiers d'acteurs  
**172** questions écrites  
**10 547** connexions au site Internet    **58 606** pages lues



## A noter

Après le 15 janvier 2010,  
la CPDP ne prendra plus  
en compte de nouveaux  
Cahiers d'Acteur  
pour des contraintes  
de temps de réalisation  
et de diffusion.

## Vous avez jusqu'au 7 février pour vous exprimer !

### Posez vos questions :

par Email, via le site Internet ou par cartes T disponibles dans toutes les salles de réunion.

### Vous souhaitez obtenir tous les documents du débat,

abonnez vous gratuitement via le site Internet, les cartes T disponibles dans toutes les salles de réunions, par téléphone, par Email et dans les locaux de la CPDP.

Vous pouvez consulter tous les documents du débat, les verbatims des réunions (sous 6 jours ouvrés), les réponses aux questions et les avis sur notre site Internet :

[www.debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org](http://www.debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org)

### La CPDP vous accueille :

du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.  
Entresol droit, boîte n° 30 - 185, quai George V - 76600 Le HAVRE - Tél. : 02 35 41 44 10 - Fax : 02 35 41 44 14  
secretariatgeneral@debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org

Directeur de la publication : Claude GUILLERME

Comité de rédaction : Sylvie HAUDEBOURG, François NAU, Alain RADUREAU,  
Jean-Michel BOUILLLOT, Michel STEINER, Frédéric AUCHER (Secrétaire Général)

Conception, rédaction, réalisation : Vae Solis Corporate - 15, rue Henri Heine - 75016 Paris - Tél. : 01 53 92 80 00 - Fax : 01 45 27 61 60

Crédits photos : CPDP / DR - Imprimé à 1 300 exemplaires - ISSN : en cours.